



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 4 février 2025

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est tenue à la Préfecture de l'Hérault le mardi 4 février 2025.

1. Le projet de création d'exploitation commerciale par une modification substantielle du projet autorisé par la CDAC n° 2023-01-01 du 24 janvier 2023 à la S.C.I. BBC, qui consiste en l'extension d'un ensemble commercial par la création d'un magasin de sport de glisse à l enseigne Spot Hunters d'une surface finale de 312 m²SV, situé rue du Mas de la Firole – ZAE de la Banquière à LATTES (34), sans permis de construire, **a recueilli un avis favorable.**

2. Le projet d'extension du centre commercial Grand AXE portant la surface de vente de 6 495 m² à une surface finale de 7 529 m²SV, par l'extension de l'Hyper U (+ 464 m²) et l'extension de sa galerie marchande (+ 570 m²), pour la création d'un magasin généraliste non alimentaire sous l enseigne ACTION, d'une surface finale de 950 m² SV, est situé Centre commercial Grand Axe et Hyper U, chemin de la Madeleine à Clermont l'Hérault (34). Ce projet par lequel un permis de construire (n° PC 034 079 24 C0058) a été déposé le 11/12/2024, porté par la S.C.I. ISSARTEL et la S.C.I. C.D.A CLERMONT L'HÉRAULT, **a recueilli un avis favorable.**

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2